

ENGINE 5-YEAR LIMITED WARRANTY STATEMENT (4-CYCLE)

Ardisam, Inc. (Ardisam) warrants this engine under a five-year limited warranty to be free from defects in the material or workmanship or both for a period not exceeding sixty consecutive months from the date of original purchase by the first retail consumer or first commercial end user. "Consumer use", means personal recreational use by a retail consumer. "Commercial use", or "commercial application", means all other uses, including use for commercial, income producing or rental purposes. Once a product has experienced commercial use, it shall thereafter be considered as a commercial use product for the purpose of this warranty. This warranty applies to the original owner who provides a proof of purchase. This warranty is not transferable. The warranty period begins on the date of purchase by the first retail consumer or commercial end user, and continues for the sixty month consecutive period thereafter. Any unit used in a commercial application is covered for a period of 90 days after purchase by the first commercial end user. For the warranty to be valid, the product must be registered online within 30 days of purchase, or the warranty card must be filled out and received by Ardisam within 30 days of purchase. Ardisam shall not be obligated for transportation charges that result from repair or replacement under the terms of this warranty. Transportation charges are the sole responsibility of the purchaser.

This limited warranty applies to defects in the material or workmanship of the engine only and does not apply to the product to which the engine is mounted. Parts applied to the external engine like clutches, pulleys, belt engagement items are subject to the warranty of the product to which the engine is mounted. Damage resulting from acts of God (or other events beyond Ardisam's control), accidents, and vandalism, is excluded. This warranty applies only to engines which have not been subjected to negligent use, abuse, or misuse, including but not limited to overload, improper installation, alteration, uses other than those indicated in the product manual, improper storage, operating engine above recommended maximums stated in the manual, operating engine with insufficient, contaminated, or incorrect grade of oil, using gasoline with ethanol greater than 10%, contaminated gasoline, dirt ingestion due to improper air filter maintenance or installation, overheating resulting from engine airflow obstructions such as dirt and vegetation, improper tension of belts creating excessive force on crankshaft, excessive vibration causing loose hardware, unbalanced items attached to the crankshaft, failure to perform periodic maintenance as specified in the manual, or use of unauthorized parts or repairs performed at unauthorized service centers.

This warranty excludes parts that are worn or damaged due to normal wear such as spark plugs, recoil ropes, fuel filters, and bearings. Routine maintenance items such as filter elements, O-rings, seals, lubricants, and tune-ups, as well as, natural fading or peeling from normal deterioration due to weather elements, sea water, and chemicals are also excluded. All parts specified in the "Emissions Control Warranty" contained in the retail package will follow the terms of that agreement and are not included as part of this warranty. There is no other express warranty. Implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose, are limited to one year from purchase, or to the extent permitted by law. All other implied warranties are excluded. Liability for incidental or consequential damages are excluded to the extent exclusion is permitted by law. Ardisam does not assume, and does not authorize any other person to assume for Ardisam, any liability in connection with the sale of Ardisam products. To be at "No Charge," warranty work must be sent directly to and performed by Ardisam or an Ardisam Authorized Warranty Service Facility. To obtain warranty service and/or replacement instructions, contact the Ardisam Customer Service Department at 800-345-6007. If you choose to ship your product to Ardisam for warranty repair, you must first have prior approval from Ardisam by calling the Ardisam Customer Service Department for a return material authorization number (RMA#). Under these circumstances, all items must be shipped prepaid. Ardisam will, in its discretion, at no charge, repair or replace any defective part to which this warranty applies. Ardisam retains the right to change models, specifications and price without notice. Ardisam shall not be obligated to ship any repair or replacement product to any location outside of the United States of America or Canada. Some states and countries do not allow the limitations on how long an implied warranty lasts, or the exclusion or limitation of incidental or consequential damages, so the above limitation may not apply to you. This warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights which vary from state to state and country to country.

DÉCLARATION DE GARANTIE LIMITÉE 5 ANS SUR LE MOTEUR (4 TEMPS)

Ardisam, Inc. (Ardisam) couvre ce moteur par une garantie limitée de cinq ans pièces et main-d'œuvre pendant une durée maximale de soixante mois consécutifs à compter de la date de l'achat initial par le premier acheteur au détail ou utilisateur commercial. L'« usage grand public » fait référence à une utilisation personnelle à des fins récréatives par un acheteur au détail. L'« usage commercial », ou « application commerciale », correspond à toutes les autres utilisations, notamment à des fins commerciales, lucratives ou de location. Une fois que le produit a fait l'objet d'un usage commercial, il sera toujours considéré par la suite comme étant un produit à usage commercial pour les besoins de la garantie. Cette garantie s'applique au propriétaire initial muni d'une preuve d'achat. La présente garantie n'est pas transférable. La période de garantie débute à la date d'achat par le premier acheteur au détail ou utilisateur commercial et s'étend ensuite sur une durée de soixante mois consécutifs. Tout article utilisé dans le cadre d'une activité commerciale est couvert pendant une durée de 90 jours après l'achat par le premier utilisateur commercial. Pour que la garantie soit valable, le produit doit être enregistré en ligne dans les 30 jours après l'achat ou la carte de garantie doit être remplie et reçue par Ardisam dans les 30 jours après l'achat. Ardisam n'est sous aucune obligation d'assumer des frais de transport liés à une réparation ou un échange en vertu de la présente garantie. L'acheteur assume l'entière responsabilité des frais de transport.

La présente garantie limitée s'applique aux défauts de pièces et main-d'œuvre du moteur seulement et non pas du produit sur lequel le moteur est monté. Les pièces appliquées à l'extérieur du moteur telles que les embrayages, poulies et pièces d'engagement de courroie sont couvertes par la garantie du produit sur lequel le moteur est monté. Les dommages résultant de catastrophes naturelles (ou autres événements échappant au contrôle d'Ardisam), accidents et vandalisme sont exclus. La présente garantie s'applique uniquement à des moteurs qui n'ont pas subi d'utilisation négligente, abusive ou détournée notamment, mais sans s'y limiter, surcharge, installation incorrecte, altération, emplois autres que ceux indiqués dans le manuel du produit, entreposage incorrect, fonctionnement du moteur au-delà des maxima indiqués dans le manuel, fonctionnement du moteur avec une huile en quantité insuffisante, sale ou de viscosité incorrecte, utilisation d'essence contenant plus de 10 % d'éthanol, essence sale, aspiration de saleté en raison d'un filtre à air mal entretenu ou mal installé, surchauffe liée à une obstruction de l'écoulement d'air du moteur notamment par de la saleté ou de la végétation, mauvaise tension des courroies produisant un effort excessif sur le vilebrequin, vibrations importantes provoquant un desserrage de la visserie, déséquilibre de pièces attachées au vilebrequin, manquement à effectuer l'entretien régulier indiqué dans le manuel ou utilisation de pièces non autorisées ou réparations effectuées ailleurs que dans un centre de réparation agréé.

La présente garantie exclut les pièces usées ou endommagées suite à une usure normale, notamment les bougies d'allumage, cordons de lanceur, filtres à carburant et roulements. Les articles d'entretien courant tels que les éléments filtrants, joints toriques, joints d'étanchéité, lubrifiants et mises au point, ainsi que la décoloration naturelle ou l'écaillage liés à une détérioration normale causée par les intempéries, l'eau de mer et les produits chimiques sont également exclus. Toutes les pièces indiquées dans la « Garantie sur le contrôle des émissions » figurant dans l'emballage de vente au détail sont sujettes aux termes de cet accord et ne sont pas incluses dans la présente garantie. Il n'existe aucune autre garantie expresse. Les garanties implicites, y compris celles de qualité marchande et d'adaptation à un emploi particulier, sont limitées à un an à compter de la date d'achat ou dans la mesure prévue par la loi. Toutes les autres garanties implicites sont exclues. La responsabilité des dommages indirects ou accessoires est exclue dans la mesure où cette exclusion est autorisée par la loi. Ardisam n'assume aucune responsabilité, et n'autorise personne à assumer au nom d'Ardisam une quelconque responsabilité, en rapport avec la vente des produits Ardisam. Pour être effectués « sans frais », les travaux sous garantie doivent être confiés directement à Ardisam ou à un centre de service de garantie Ardisam. Pour recourir aux services de réparation ou de remplacement sous garantie, s'adresser au service après-vente d'Ardisam au 800-345-6007. Avant d'envoyer le produit à Ardisam pour une réparation sous garantie, l'accord préalable d'Ardisam doit être obtenu en appelant notre service après-vente pour recevoir un numéro d'autorisation de renvoi de matériel (RMA#). Sous ces circonstances, tous les articles doivent être envoyés en port payé. Ardisam, à son entière discrétion, réparera ou remplacera sans frais toute pièce défectueuse à laquelle s'applique la présente garantie. Ardisam se réserve le droit de modifier les modèles, les caractéristiques et les prix sans préavis. Ardisam n'est sous aucune obligation d'expédier un produit réparé ou échangé à une quelconque adresse en dehors des États-Unis d'Amérique et du Canada. Certains pays et provinces n'autorisent pas la limitation de la durée d'une garantie implicite, ni l'exclusion ou la limitation des dommages indirects ou accessoires, par conséquent les limites ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à vous. La présente garantie vous accorde des droits juridiques particuliers et vous pouvez jouir d'autres droits susceptibles de varier d'une province ou d'un pays à l'autre.